



Pour vous inscrire

Veillez à bien vérifier que toutes les pièces nécessaires à votre inscription sont présentes dans votre dossier...

Seuls les dossiers complets seront retenus !

Rappel des pièces à fournir :

- 1) le questionnaire d'entrée à rédiger sur papier libre (annexe 4),
- 2) deux photos d'identité,
- 3) le contrat d'enseignement à remplir en **2 exemplaires** (annexe 2).
Un exemplaire contre-signé par nos soins vous sera retourné dès que nous aurons pris connaissance de vos réponses au questionnaire confidentiel (pour confirmer votre inscription).
- 4) les **150 € d'arrhes**, indispensables pour réserver votre place (encaissables après confirmation de votre inscription par l'IPHT).

et selon votre choix :

- 5) si vous avez opté pour le règlement par mensualité (annexe 3) :
 - un chèque de **198 €** encaissable en octobre (la semaine qui suit le 1er stage)
 - l'**ordre de virement** complété et signé, accompagné d'**un RIB** et d'une enveloppe **préimbrée** avec l'**adresse complète de votre agence bancaire**.
- 6) ou bien le **solde en un ou trois chèques** (voir contrat) à joindre à votre inscription
- 7) le règlement des **frais par correspondance** selon le tarif en vigueur (annexe 1)

Les places étant limitées, il est prudent de s'inscrire à l'avance...

Renvoyer votre Dossier à :

IPHT-formation
à l'attention de Jean-Pierre et Aruna Le Gouguec
55 rue de la Commune de 1871 - 44 400 REZÉ

Tél. : 02 40 48 42 76



Pour vous inscrire

Veillez à bien vérifier que toutes les pièces nécessaires à votre inscription sont présentes dans votre dossier...

Seuls les dossiers complets seront retenus !

Rappel des pièces à fournir :

- 1) le questionnaire d'entrée à rédiger sur papier libre (annexe 4),
- 2) deux photos d'identité,
- 3) le contrat d'enseignement à remplir en **2 exemplaires** (annexe 2).
Un exemplaire contre-signé par nos soins vous sera retourné dès que nous aurons pris connaissance de vos réponses au questionnaire confidentiel (pour confirmer votre inscription).
- 4) les **150 € d'arrhes**, indispensables pour réserver votre place (encaissables après confirmation de votre inscription par l'IPHT).

et selon votre choix :

- 5) si vous avez opté pour le règlement par mensualité (annexe 3) :
 - un chèque de **198 €** encaissable en octobre (la semaine qui suit le 1er stage)
 - l'**ordre de virement** complété et signé, accompagné d'**un RIB** et d'une enveloppe **préimbrée** avec l'**adresse complète de votre agence bancaire**.
- 6) ou bien le **solde en un ou trois chèques** (voir contrat) à joindre à votre inscription
- 7) le règlement des **frais par correspondance** selon le tarif en vigueur (annexe 1)

Les places étant limitées, il est prudent de s'inscrire à l'avance...

Renvoyer votre Dossier à :

IPHT-formation
à l'attention de Jean-Pierre et Aruna Le Gouguec
55 rue de la Commune de 1871 - 44 400 REZÉ

Tél. : 02 40 48 42 76